



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du Marché : N° CC_PRMBV_077

Dénomination du Projet : Délégation de service public (affermage) portant sur la gestion des stations de traitement des boues de vidange dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel.

Nombre d'offres reçues : (03)

DELGAS ASSAINISSEMENT ; GEATUR ; GROUPEMENT DELTA /VICAS/DELVIC.

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : GROUPEMENT DELTA/VICAS/ DELVIC,
Liberté 6 extension villa n°09 VDN Dakar TEL : 33 867 00 98

Montant : 300 FCFA TTC /m3

Délai d'exécution : 10 ans.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du code des Marchés Publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour recours gracieux auprès de l'Autorité Contractante (ONAS) puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général
Lansana Gagny SAKHO